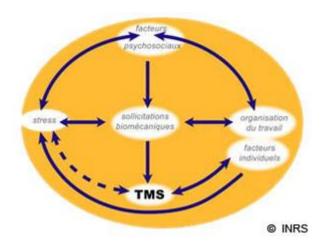
Les troubles musculo-squelettiques ou TMS

Les TMS sont essentiellement dus à l'activité professionnelle. Ils peuvent concerner les membres et le rachis. Leurs facteurs de risque sont multiples et liés à l'organisation du travail.

Schématiquement, ils sont de 3 types :

- biomécaniques : efforts excessifs, postures inconfortables, gestes répétitifs, travail statique prolongé,
- psycho-sociaux : marges de manœuvre limitées, manque de reconnaissance au travail, intensité du travail...
- personnels : certaines activités personnelles (sports répétitifs par exemple) ou certaines pathologies peuvent favoriser la survenue de TMS

En France, les TMS des membres sont reconnus au titre des tableaux 57 du régime général pour les membres, 69 pour les TMS liés aux vibrations, 97 et 98 pour le rachis.



Modèle de la dynamique d'apparition des troubles musculo-squelettiques (TMS)

La prévention des TMS passe une analyse globale du travail dépassant la seule approche biomécanique.

Pour en savoir plus

Prévention des TMS – INRS
Prévention des TMS – ARACT
Travail sur écran